

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2023-2024

Demandes de la 2^e opposition

Équipe – Médias et affaires gouvernementales

Mai 2023

Section énergie

1. Les sommes accordées dans la dernière année écoulée en production et utilisation d'énergies renouvelables, ventiler par projet et par type d'énergie (éolien, solaire, hydroélectricité, etc.)

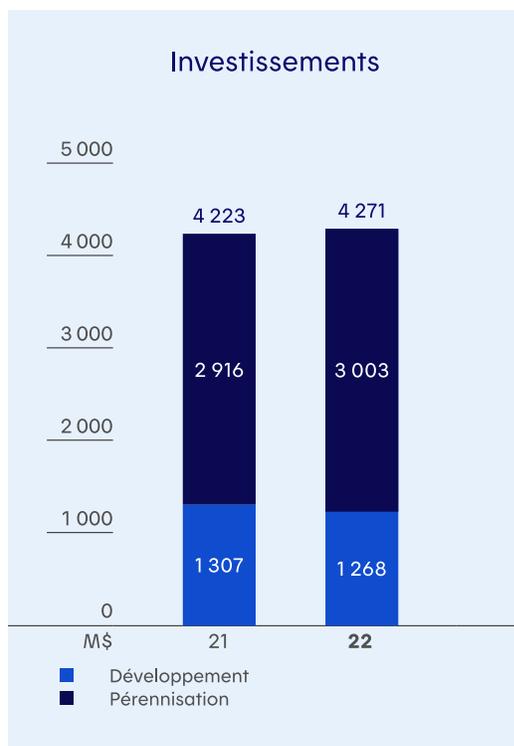
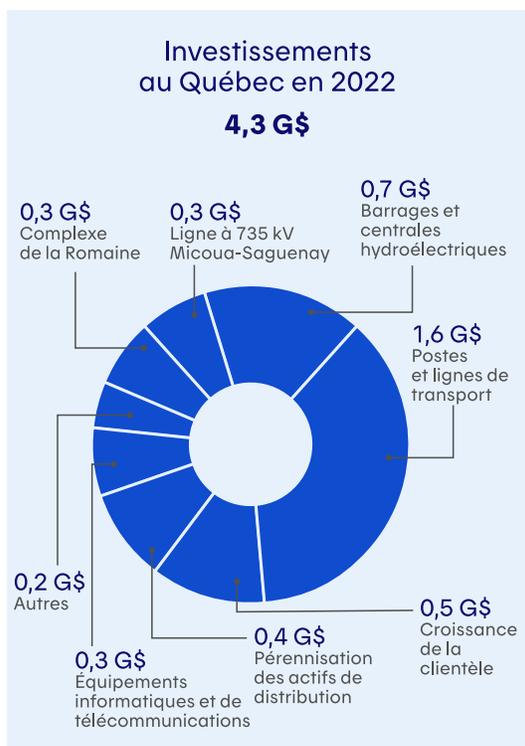
a) Combien étaient de nouveaux projets ?

Consultez le [Rapport annuel 2022](#) (p.48 et 18)

En 2022, Hydro-Québec a consacré 4,3 G\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, comparativement à 4,2 G\$ l'exercice précédent. La majeure partie de cette somme a été affectée à des travaux d'envergure ayant pour but de pérenniser les actifs, de même qu'à de grands projets de développement.

L'entreprise a ainsi alloué 3,0 G\$ à la pérennisation de ses actifs. Elle a, entre autres, continué d'investir dans ses installations de production pour en assurer le bon fonctionnement à long terme et en maximiser le rendement. Mentionnons à cet égard les travaux en cours aux centrales Robert-Bourassa, Bersimis-2, de Beauharnois, de Rapide-Blanc et de Carillon. Dans le cas des deux dernières centrales, les travaux devraient également permettre d'augmenter la puissance afin de faire face à la hausse anticipée de la demande d'électricité. Parallèlement, Hydro-Québec a attribué des sommes importantes à la construction de lignes de transport pour renforcer son réseau et en accroître la souplesse d'exploitation, notamment la ligne à 735 kV d'une longueur de 262 km qui reliera le poste Micoua, sur la Côte-Nord, au poste du Saguenay, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. De plus, elle a poursuivi ses investissements dans la mise à niveau et la modernisation de ses installations de transport. Citons à cet égard les projets de remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste, de même que les activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. Enfin, elle a réalisé des travaux visant à optimiser le fonctionnement du réseau de distribution ainsi qu'à maintenir et à améliorer la qualité de ses actifs de distribution.

Les investissements consacrés aux projets de développement ont totalisé 1,3 G\$. Hydro-Québec a notamment affecté des sommes importantes à divers projets visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à augmenter la capacité de production. Fait à signaler, le dernier groupe turbine-alternateur de la centrale de la Romaine-4, en Minganie, a été mis en service en septembre, portant la puissance installée de celle-ci à 245 MW. Ainsi, le complexe de la Romaine est maintenant pleinement opérationnel, 13 ans après le début des travaux. Hydro-Québec poursuit également ses efforts en matière d'électrification des transports en investissant de façon soutenue dans son réseau de recharge publique, le Circuit électrique.



En avril 2022, Hydro-Québec annonçait également un partenariat avec Boralex et Énergir dans les projets des Neiges, visant l'aménagement de trois parcs éoliens de 400 MW chacun dans la seigneurie de la Côte-de-Beaupré. La mise en service de ces installations pourrait débuter dès la fin de 2026. La réalisation de ces parcs éoliens générera des retombées économiques appréciables, grâce à la création de plus de 1 500 emplois durant la construction et à des investissements totaux d'environ 3 G\$. La participation d'Hydro-Québec à ces projets s'inscrit dans sa volonté de jouer un rôle plus actif dans le développement de la filière éolienne québécoise.

Hydro-Québec a également formé des partenariats avec l'Alliance de l'Est (regroupement composé de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent qui réunit huit MRC et la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag, la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui comprend six MRC, ainsi que des MRC de Montmagny et de L'Islet) et deux promoteurs pour le développement de projets éoliens.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223>

2. Les montants utilisés en transport et distribution d'énergies renouvelables non hydroélectriques dans la dernière année écoulée?

Les parcs éoliens et les centrales de biomasse raccordés au réseau ont été retenus dans le cadre d'appel d'offres d'un programme d'achat du Distributeur pour l'alimentation de la charge locale. Les frais du service de transport pour l'alimentation de la charge locale sont assumés entièrement par le Distributeur.

Depuis le 1er janvier 2019, les tarifs de transport sont assujettis à un mécanisme de réglementation incitative applicable pour une période de quatre ans. En vertu de ce mécanisme, les tarifs de l'année tarifaire 2022 ont été établis selon une formule paramétrique qui prévoit que certains coûts imprévisibles sont fixés suivant la méthode du coût du service, alors que les autres composantes de coût sont calculées d'après une formule d'indexation.

Pour l'année 2022, les revenus autorisés par la Régie de l'énergie aux fins de la fixation des tarifs de transport ont totalisé 3 197 M\$, soit 2 813 M\$ pour le service de transport lié à l'alimentation de la charge locale et 384 M\$ pour les services de transport de point à point à court et à long terme. Ces revenus représentent des baisses respectives de 90 M\$ et de 21 M\$ par rapport à ceux de 2021.

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, a avisé la Régie qu'elle reportait à l'été 2023 le dépôt de sa demande tarifaire 2023, initialement prévu pour l'été 2022, compte tenu de l'évolution de la structure organisationnelle de l'entreprise. La Régie a autorisé la reconduction provisoire des tarifs de 2022 jusqu'à ce qu'elle puisse étudier le dossier.

Source : [Rapport annuel 2022](#) p. 50

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=50>

3. Combien de projets ont été financés dans la recherche pour le stockage d'énergie renouvelable (batteries ou autres vecteurs) ?
- a) Quels sont les noms de ces projets ainsi que leur lieu ? Ventilez cette information selon la région administrative.
 - b) Quels sont les montants associés à chaque projet ?

Annuellement, le CEETSE travaille sur une dizaine de projets d'innovation dans le domaine des matériaux de batterie pour les véhicules électriques et autres applications de stockage d'énergie, tant stationnaires que mobiles.

Les montants associés à chacun des projets sont sensibles sur le plan commercial et de nature confidentielle.

4. La liste des entreprises dans le secteur d'énergies fossiles ayant le tarif L d'Hydro-Québec pour leur consommation énergétique. Veuillez indiquer la totale de leur facture énergétique de la dernière année par entreprise.

Moins de cinq entreprises œuvrant dans le secteur des énergies fossiles sont abonnées au tarif L d'Hydro-Québec.

Le tarif L est un tarif réglementé qui s'applique à un abonnement annuel au titre duquel la puissance à facturer minimale est de 5 000 kilowatts ou plus et qui est lié principalement à une activité industrielle.

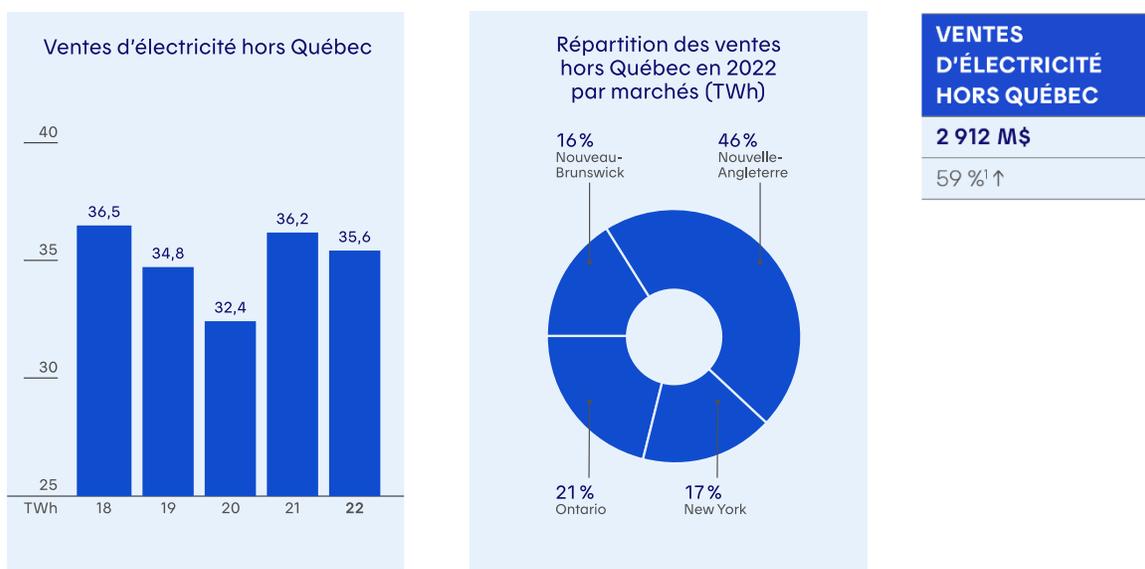
Les données de consommation des clients d'Hydro-Québec sont des informations confidentielles.

5. Veuillez fournir les revenus des ventes d'hydroélectricité à l'extérieur du Québec, ventilés par juridictions

Consultez le site web d'Hydro-Québec : [Fournisseur d'énergie propre](#).

Voir [Rapport annuel 2022](#), p.40 et 41

Sur les marchés externes, les ventes d'électricité ont généré des produits sans précédent de 2 912 M\$, principalement sous l'effet des conditions de marché favorables ayant prévalu tout au long de l'exercice. En effet, les marchés de l'énergie ont connu une forte montée des prix dans la foulée de la crise énergétique qui a frappé l'Europe par suite du conflit en Ukraine. Quant au volume des exportations, il est demeuré à un niveau élevé, s'établissant à 35,6 TWh.



Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/fournisseur-energie-propre/>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=40>

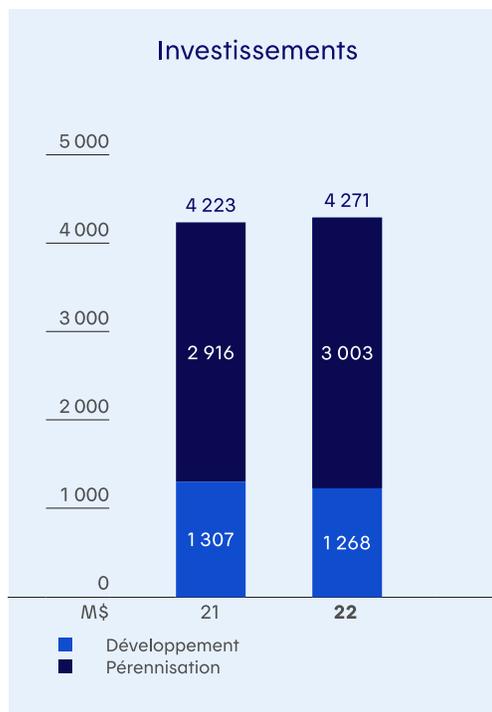
6. Quels ont été les projets de modernisation des réseaux d'électricité ? Veuillez donner les montants associés à chaque projet et le type de modernisation ?

L'entreprise a ainsi alloué 3,0 G\$ à la pérennisation de ses actifs. Elle a, entre autres, continué d'investir dans ses installations de production pour en assurer le bon fonctionnement à long terme et en maximiser le rendement. Mentionnons à cet égard les travaux en cours aux centrales Robert-Bourassa, Bersimis-2, de Beauharnois, de Rapide-Blanc et de Carillon. Dans le cas des deux dernières centrales, les travaux devraient également permettre d'augmenter la puissance afin de faire face à la hausse anticipée de la demande d'électricité.

Parallèlement, Hydro-Québec a attribué des sommes importantes à la construction de lignes de transport pour renforcer son réseau et en accroître la souplesse d'exploitation, notamment la ligne à 735 kV d'une longueur de 262 km qui reliera le poste Micoua, sur la Côte-Nord, au poste du Saguenay, au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

De plus, elle a poursuivi ses investissements dans la mise à niveau et la modernisation de ses installations de transport. Citons à cet égard les projets de remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste, de même que les activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. Enfin, elle a réalisé des travaux visant à optimiser le fonctionnement du réseau de distribution ainsi qu'à maintenir et à améliorer la qualité de ses actifs de distribution.

Source : [Rapport annuel 2022](#) p. 48



Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=48>

7. Liste des emplacements étudiés pour de nouveaux barrages hydroélectriques, potentiel hydroélectrique par emplacement, coût de construction estimé et coût du kWh.

Ces dernières années, la capacité de production de nos centrales, combinée à nos autres sources d’approvisionnement, était supérieure à nos besoins. Le resserrement de nos bilans nous incitera à concentrer nos efforts sur la maximisation de la valeur de notre énergie propre.

Selon le [Plan stratégique d’Hydro-Québec 2022-2026](#), plus de 100 TWh additionnels d’électricité propre seront requis pour que le Québec atteigne la carboneutralité en 2050. Pour y arriver, le plan mentionne 3 initiatives, soit :

1. Amorcer des projets visant l’ajout de 2 000 MW de puissance dans nos centrales hydroélectriques existantes d’ici 2035.
2. Élaborer d’ici 2026, avec des partenaires du milieu, un portefeuille de projets éoliens totalisant 3 000 MW qui pourront être lancés dès la confirmation des besoins.
3. Évaluer le potentiel de contribution d’autres filières renouvelables et mettre à jour l’évaluation du potentiel hydroélectrique résiduel du Québec.

Selon l’évolution de la demande, nous pourrions donc avoir besoin de nouvelles capacités de production hydroélectrique au-delà de 2032. Pour nous préparer à cette éventualité, nous poursuivons notre évaluation, de concert avec les collectivités locales et les communautés autochtones concernées, des sites qui présentent le meilleur potentiel de développement de capacité hydroélectrique. Nous étudierons toutes les options possibles, y compris le rehaussement de barrages existants, l’aménagement de nouveaux ouvrages ou la construction de centrales à réserves pompées, afin d’avoir un portrait global qui nous permettra de prendre des décisions éclairées sur l’évolution de l’hydroélectricité au Québec.

Certains secteurs sont présentement à l’étape d’étude sommaire et sont susceptibles de passer en phase d’étude préliminaire prochainement, comme c’est le cas pour la rivière du Petit Mécatina, où des discussions avec les communautés autochtones et les collectivités locales ont débuté. Référence : [communiqué de presse](#).

Cependant, il est encore trop tôt pour annoncer les autres secteurs à l’étude puisque les évaluations de pré faisabilité technique, économique, environnementale et sociale ne sont pas terminées. De plus, avant toute annonce, des discussions avec les communautés autochtones et les collectivités locales concernées doivent avoir lieu.

Finalement, rappelons que même si nous menons des études dans différents secteurs, aucun nouveau projet hydroélectrique n’est confirmé à ce jour.

8. Sommes dépensées et revenus perçus pour le programme Hilo, ainsi que la quantité d'énergie et l'appel de puissance que le programme a permis d'effacer ou de déplacer en période de pointe.

Hilo, qui offre des produits et services personnalisés aux clients pour gérer leur consommation d'électricité, évolue dans un environnement concurrentiel. Hydro-Québec traite les informations demandées de manière confidentielle pour des raisons d'enjeux commerciaux.

Comptant maintenant environ 20 000 clients, Hilo a permis en 2022-2023 de déplacer 62,5 MW en puissance par défi, dépassant ainsi l'objectif fixé à 47 MW de 33%.

Nous visons 621 MW à l'horizon 2028-2029.

9. Nombre d'entreprises inscrites au programme d'offre de gestion de la demande de puissance et appel de puissance total de ces entreprises. Sommes dépensées dans le cadre du programme de gestion de la puissance, appel de puissance effacé ou déplacé total pendant la période et nombre total d'heures d'événements de pointe pendant la période correspondante.

Pour l'hiver 2021-2022 :

- 853 clients (représentant 3 109 abonnements) ont participé à la GDP Affaires ;
- 16 événements de pointe ont été appelés, dont 75% dans le seul mois de janvier, totalisant 53 heures ;
- 395 MW d'effacement réalisés ;
- 22,3 M\$ en crédits versés aux clients.

Lors des événements de pointe de l'hiver 2021-2022, on estime que la somme des puissances appelées des participants aurait atteint entre 1 800 MW à 2 100 MW.

10. Sommes dépensées et revenus perçus pour le programme de biénergie découlant de l'entente avec Énergir, ainsi que la quantité d'énergie et l'appel de puissance que le programme a permis d'effacer ou de déplacer en période de pointe.

Les données nécessaires pour répondre à cette question sont en cours d'obtention de la part d'Énergir et du MELCCFP. Les données liées au nombre de clients, au volume de GES évités seront disponibles lors de la publication du Suivi administratif de la décision D-2022-061 qui sera publié le 24 mai. Celles-ci sont nécessaires pour calculer la quantité d'énergie et d'appel de puissance effacée ou déplacée. Le Distributeur ne peut donc répondre actuellement.

Les données financières sont en cours de réception avec Énergir et le MELCCFP et seront disponibles lors de la publication des états financiers de l'entreprise.

11. Nombre de client résidentiels inscrits au tarif D avec option de crédit hivernal, sommes totales des crédits consentis, énergie effacée totale pour la période correspondante et nombre d'heures d'évènements de pointe pour la période correspondante.

À l'hiver 2022-2023, près de 202 000 clients étaient inscrits au tarif D avec l'option de crédit hivernal. Un total de 18 événements d'appel à la réduction de la consommation a été enregistrés.

En moyenne, la tarification dynamique a permis d'effacer en moyenne 206 MW par événement pendant la dernière saison hivernale.

Autre

1. Les coûts et les actions posées pour contacter des communautés autochtones :
 - a) La raison de contact ;
 - b) Le projet qui en découle ainsi que le secteur économique touché ;
 - c) Les résultats du contact.

Consultez le [Rapport annuel 2021](#) (p. 13, 14 et 15)

Consultez le [Rapport annuel 2022](#) (p. 24, 36)

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf#page=13>

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20230223#page=24>

© Hydro-Québec, 2023
Équipe – Médias et affaires gouvernementales
Tous droits réservés
2023G251-2

